

DÉPARTEMENT DE L'ENVIRONNEMENT
URBAIN ET DE LA SÉCURITÉ (DEUS)

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019

Deux nouvelles
casernes ouvertes
24/24 et 7/7
p.17

La Ville interdit le
plastique à usage
unique sur ses
marchés et terrasses
p.40

Des espaces verts
100% naturels et sans
produits chimiques
p.46



VILLE DE
GENÈVE

Image couverture:
Ville de Genève

SOMMAIRE

8**VVP**

VOIRIE – VILLE PROPRE

14**SIS**SERVICE D'INCENDIE
ET DE SECOURS**22****LOM**SERVICE LOGISTIQUE
ET MANIFESTATIONS**28****SPM**SERVICE DE LA
POLICE MUNICIPALE**38****SEP**SERVICE DE
L'ESPACE PUBLIC**44****SEVE**SERVICE DES
ESPACES VERTS



VdG

UN TRAVAIL IMPORTANT POUR PROTÉGER LA POPULATION ET NOTRE ENVIRONNEMENT

La législature arrivant à son terme le 31 mai 2020, c'est la dernière fois que j'ai le plaisir de présenter dans cette préface le travail du département que je préside et de ses 1200 collaboratrices et collaborateurs. Une fois de plus, l'année écoulée a été particulièrement riche et plusieurs réalisations concrètes méritent d'être mises en exergue.

Commençons par la sécurité et le secours. Après plusieurs mois de travaux, les casernes SIS secondaires des Asters et de Frontenex sont opérationnelles 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 depuis le mois de février 2020. Il s'agit là d'une étape importante qui permet de réduire les temps d'interventions des pompiers et améliore la sécurité des habitant-e-s. Nous relèverons aussi que l'année dernière la police municipale a, à nouveau, pleinement joué son rôle précieux de police de proximité puisqu'elle compte 130 230 heures de patrouille dans les quartiers et sur le territoire municipal.

Sur le plan de la protection de l'environnement, plusieurs objectifs ont été atteints. En 2019, la Ville de Genève, par l'intermédiaire du Service de l'espace public (SEP), a interdit au 1^{er} janvier 2020 l'utilisation du plastique à usage unique sur le domaine public municipal. Tous les exploitants d'une terrasse au bénéfice d'une permission du SEP sont concernés par la mesure. De même que les marchés de la Ville.

Comme annoncé au début de la législature, le Service des espaces verts (SEVE) a officiellement et définitivement abandonné en novembre 2019 les produits phytosanitaires. En clair, 100% des parcs et promenades de la Ville de Genève sont aujourd'hui entretenus sans produits chimiques. Et il en va de même pour l'ensemble des plantes produites par le SEVE. Ce dernier, en collaboration étroite avec le service de l'aménagement, a également

rédigé à la demande du Conseil administratif le premier plan stratégique de végétalisation de la Ville de Genève afin de mieux lutter contre les effets du réchauffement climatique et davantage arboriser nos quartiers. Ce document doit être intégré au plan directeur communal : patrimoine bâti et espaces verts devront désormais se développer de manière concomitante pour le bien de la population.

Un grand pas a été franchi en 2019 en faveur de l'animation de la cité. Outre l'Escale, organisée par le département depuis trois ans, la Ville a lancé un appel à projets afin d'enrichir l'offre d'animation estivale. Trois nouveaux lieux tous situés au bord de l'eau ont été ouverts : quai du Mont-Blanc («Bronzette»), quai Général-Guisan («Les Jardins du Rhône») et quai du Rhône («l'Estivale»). Ces espaces, tenus par des exploitants privés ont ouvert du 15 juin au 15 septembre 2019 et le public a manifestement été au rendez-vous. Du côté des animations hivernales, la deuxième édition du Marché de Noël aux Bastions a encore séduit un très large public, de même que Geneva lux et ses créations lumineuses spectaculaires à retrouver sur www.genevalux.ch. Deux manifestations, deux succès, qui doivent beaucoup au Service logistique et manifestation (LOM) dont les équipes se sont relayées de jour comme de nuit pour effectuer les montages et démontages.

Un grand merci à celles et ceux qui ont permis toutes ces réalisations.

Bonne lecture !

GUILLAUME BARAZZONE
Conseiller administratif
en charge du DEUS

EN 2019

VVP

VOIRIE – VILLE PROPRE



3139

poubelles vidées
une ou plusieurs
fois par jour



128

centres de tri
(écopoints)
exploités



62 234

tonnes de déchets
récoltés



4,3 mio

m² entretenus

SIS

SERVICE D'INCENDIE
ET DE SECOURS



11 137

interventions
au total



3395

transports
effectués par les
ambulances du SIS



24 649

appels au 118



3

casernes ouvertes
24/24

LOM

SERVICE LOGISTIQUE
ET MANIFESTATIONS



2328

montages
de tentes



21

expositions
temporaires
installées



295

bancs
rénovés



52

pavoisements
du pont du
Mont-Blanc

SPM

SERVICE DE LA
POLICE MUNICIPALE



383

infractions
littering
verbalisées



75 291

appels à la centrale
de la police
municipale



269

nuisances sonores
verbalisées



130 230

heures de patrouille
effectuées

SEP

SERVICE DE
L'ESPACE PUBLIC



26

marchés
hebdomadaires
tenus



3484

manifestations
gérées sur le
domaine public



1723

terrasses
autorisées



68

rassemblements
et cortèges

SEVE

SERVICE DES
ESPACES VERTS



250

tonnes de
végétaux
compostés



3795

m³ de copeaux
produits destinés
au chauffage ou à
l'aménagement



259 000

plantes fleuries
produites



179

arbres plantés

DEUS

DIRECTION ET SECRÉTARIAT
DU DÉPARTEMENT



16

employé-e-s

VVP

VOIRIE – VILLE PROPRE

Transition
Climat

5^e Festival
Alternatiba

Parc des
Bastions

4 sept
2019



À NOUS
-
LA RUE!



Devant le parc des Bastions : une installation de sensibilisation réalisée dans le cadre de la campagne contre les débarras sauvages.

...
...
DANS LA RUE.

MISSIONS

Le service Voirie - Ville propre a deux objectifs principaux :

contribuer à rendre la ville accueillante en la maintenant propre ;

soutenir l'effort municipal pour une ville durable en agissant concrètement afin d'augmenter le taux de tri et réduire les déchets incinérés.

Pour atteindre ces deux objectifs, VVP s'appuie sur sa capacité logistique, sur des campagnes de sensibilisation et d'information auprès du public, ainsi que sur la répression des infractions au règlement communal sur la gestion des déchets.

Pour mener à bien ces missions, VVP est organisé en unités :

L'UNITÉ DE COLLECTE DES DÉCHETS (UCD)

collecte des déchets ménagers en porte-à-porte et en écopoints (incinérables, valorisables et encombrants).

L'UNITÉ DE NETTOIEMENT DE L'ESPACE PUBLIC (UNEP)

nettoisement des voiries (routes, trottoirs, cheminements, pistes cyclables), squares et petits et moyens espaces verts ;

effacement des tags et autres souillures sur le mobilier urbain et surfaces publiques, maintien de la propreté des écopoints et entretien de ces derniers.

L'UNITÉ DE GESTION DES INCIVILITÉS (UGI)

prévention, contrôle et lutte contre les incivilités.

Les trois unités sont soutenues par les cellules finances et projets, réception et secrétariat, communication et information, géomatique et ressources humaines.

Le service a également la responsabilité de la viabilité hivernale : les unités interviennent, en fonction du niveau d'alerte, pour sécuriser les voies, déblayer la neige et agir contre le gel.

TEMPS FORTS

CAMPAGNE DÉBARRAS

Le service Voirie – Ville propre a organisé au mois de septembre une campagne de sensibilisation dans le but de diminuer le nombre de débarras sauvages et rappeler les bonnes pratiques. Le message principal était le suivant : les habitant-e-s doivent obligatoirement prendre rendez-vous pour évacuer leurs encombrants sur www.ville-geneve.ch/bondebarras ou au 0800 22 42 22 et la prestation est complètement gratuite.

Un dispositif complet de communication a été mis en place sur 5 lieux de grande fréquentation en Ville (Place Neuve, Parc Gourgas, Place du Molard, Rue du Mont-Blanc, Rue du Léman). Des scénettes illustrant une « bande de sauvages » représentées par des encombrants personnifiés y étaient installées dans le but de sensibiliser le public aux objets abandonnés en pleine rue. Des affiches de rue, des annonces dans la presse, des panneaux sur les camions de la Voirie, un affichage sur des trams et des annonces sur les réseaux sociaux, voilà autant de moyens de faire connaître le site web et le numéro de la Voirie pour prendre rendez-vous. De la signalétique était également visible sur les lieux récurrents de débarras sauvages sous la forme de signaux pliants « triopans » et d'autocollants au sol. Le message principal de la campagne était « Prenez rendez-vous, c'est gratuit ! Ne pas le faire vous expose à une contravention ».

3139
poubelles, vidangées une
à plusieurs fois par jour

MOINS DE DÉCHETS INCINÉRÉS

La politique d'incitation au tri des déchets valorisables a permis de continuer à faire baisser le nombre de kilogrammes de déchets incinérables par habitant-e de 198 en 2017 à 193 en 2018 puis 187 en 2019. Les différentes mesures ont compris la poursuite de la distribution de la « P'tite poubelle verte » pour les déchets organiques (un millier de poubelles et 8000 rouleaux de sacs distribués gratuitement en 2019), la collaboration avec les propriétaires pour l'installation de containers pour le papier et les déchets organiques dans les immeubles et l'exploitation de 128 écopoints. Par ailleurs, il faut également observer une accélération de la diminution des déchets incinérables (-2.8% par rapport à 2018). En plus des mesures ci-dessus, d'autres facteurs tels que la modification des modes de consommation et la prise de conscience des industriels en matière d'emballage, urgence climatique oblige, ont contribué à favoriser la tendance baissière.



L'un des 128 écopoints gérés par la Voirie.



APPLICATION DÉCHETS

Depuis fin 2019, [le service Voirie – Ville propre propose une nouvelle application gratuite](#) pour smartphone et tablette destinée aux résident-e-s de la ville de Genève et disponible sur les stores Apple et Google Play. Elle a pour vocation de faciliter au quotidien la gestion et le tri des déchets. Simple et utile, ce nouveau support permet d'obtenir des informations personnalisées sur le recyclage des déchets en fonction de son lieu de résidence ou de sa géolocalisation. Cette dernière n'est cependant pas obligatoire et aucune donnée personnelle n'est utilisée ou stockée. Les habitant-e-s y trouveront des informations dans plusieurs rubriques :

Quand dois-je sortir mes poubelles ?

Cet onglet permet de connaître les jours des levées en porte-à-porte à une adresse prédéfinie.

Où dois-je trier mes déchets ?

Cette rubrique propose un plan de la ville affichant les lieux de récupérations (écopoints) en ville de Genève avec les fractions collectées.

Que faire de mes encombrants ?

Cette page explique comment prendre rendez-vous en ligne pour se débarrasser de ses objets volumineux et encombrants.

Comment trier mes déchets ?

Cet onglet présente les types de déchets recyclables en ville de Genève.

Actualités

Des informations ponctuelles sur les thématiques de la Voirie sont publiées dans cette rubrique.

En 2020, de nouvelles versions améliorées sont déjà au programme dont une version anglaise de l'application.

128

écopoints, centres de tri des déchets dans les quartiers



VILLE DE
GENÈVE
VOIRIE
VILLE
PROPRE

20

MARIE HEINRICH
Conductrice Poids-Lourds
Unité de collecte des déchets

EN CHIFFRES



62,6
budget en mio. de CHF



342
employé-e-s dont 2 apprenti-e-s



4011
objets, mobiliers urbains nettoyés,
tags, salissures diverses



441
dénoncations suite à des infractions au
règlement sur la gestion des déchets



62 234
tonnes de déchets collectés, dont plus
de 90% avec la logistique du service



4 288 964 m²
entretenus

COLLECTE DES DÉCHETS EN TONNES

■ 2018 ■ 2019



Papier Carton
2018: 9584
2019: 9048



Verre
2018: 4594
2019: 4752



Déchets organiques
2018: 4242
2019: 4255



Bois
2018: 1677
2019: 1771



Ferraille
2018: 488
2019: 403



PET
2018: 343
2019: 349



Aluminium Fer blanc
2018: 210
2019: 235

Déchets urbains communaux incinérés
39 369
38 424

Déchets urbains communaux collectés séparément
25 054
23 810

Total
64 423
62 234

Déchets incinérés par habitant-e
193,8 kg
187,1 kg



Déchets encombrants
4119
3952



Balayures
5031
5049



Taux de recyclage
38,9%
38,3%

SIS

SERVICE D'INCENDIE
ET DE SECOURS



MISSIONS

Le SIS a pour missions, en cas d'événements menaçant la vie et la santé :

de protéger et de secourir les personnes et les animaux ;

de préserver les biens et l'environnement.

Bien qu'étant un service municipal, le SIS intervient et conduit les interventions sur tout le territoire cantonal. Ponctuellement, des interventions sont effectuées sur les territoires limitrophes (France et Vaud).



TEMPS FORTS

RENFORCEMENT DES EFFECTIFS DU SECOURS

Les trois derniers engagements liés aux vingt-cinq nouveaux postes de sapeurs-pompiers et sapeuses-pomprières professionnel-le-s ont continué leur formation dans les rangs du Service incendie et secours (SIS) de la Ville de Genève. Cette augmentation d'effectif, qui fait suite au recrutement de 11 sapeurs-pompiers et sapeuses-pomprières professionnel-le-s en 2016 et 11 sapeurs-pompiers et sapeuses-pomprières professionnel-le-s en 2017 et trois sapeurs-pompiers et sapeuses-pomprières professionnel-le-s en 2018, s'inscrit dans le cadre du Concept opérationnel cantonal de défense incendie et de secours 2015-2030 et répond aux besoins liés à l'augmentation de la population genevoise et l'apparition de nouveaux risques. Ces dernières aspirantes et derniers aspirants rejoindront définitivement les rangs du SIS au printemps 2020.

PROJET DE GROUPEMENT INTERCOMMUNAL SIS

Le 18 juin 2019, l'Association des communes genevoises (ACG) a validé le projet de loi sur la prévention des sinistres, l'organisation et l'intervention des sapeurs-pompiers, fruit de plus de trois ans de négociations entre l'ACG et la Ville de Genève. Le projet de loi prévoit une gouvernance intercommunale du SIS, qui est aujourd'hui un service municipal couvrant tout le territoire cantonal. La gouvernance intercommunale vise à créer les conditions permettant le renforcement du dispositif SPP prévu dans le Concept opérationnel cantonal de défense incendie et de secours 2015-2030 qui vise à atteindre dans 80% des cas, les normes d'interventions de sauvetage et de lutte contre le feu : un délai de 10 minutes dans les zones à forte densité de constructions et de 15 minutes dans les zones principalement à densité de constructions. Face au coût important de ce renforcement, une répartition équitable du financement du SIS entre les communes, tout en donnant à ces dernières un pouvoir de co-décision, est prévu. Le projet de loi a été déposé au Grand Conseil en décembre 2019.



11 137

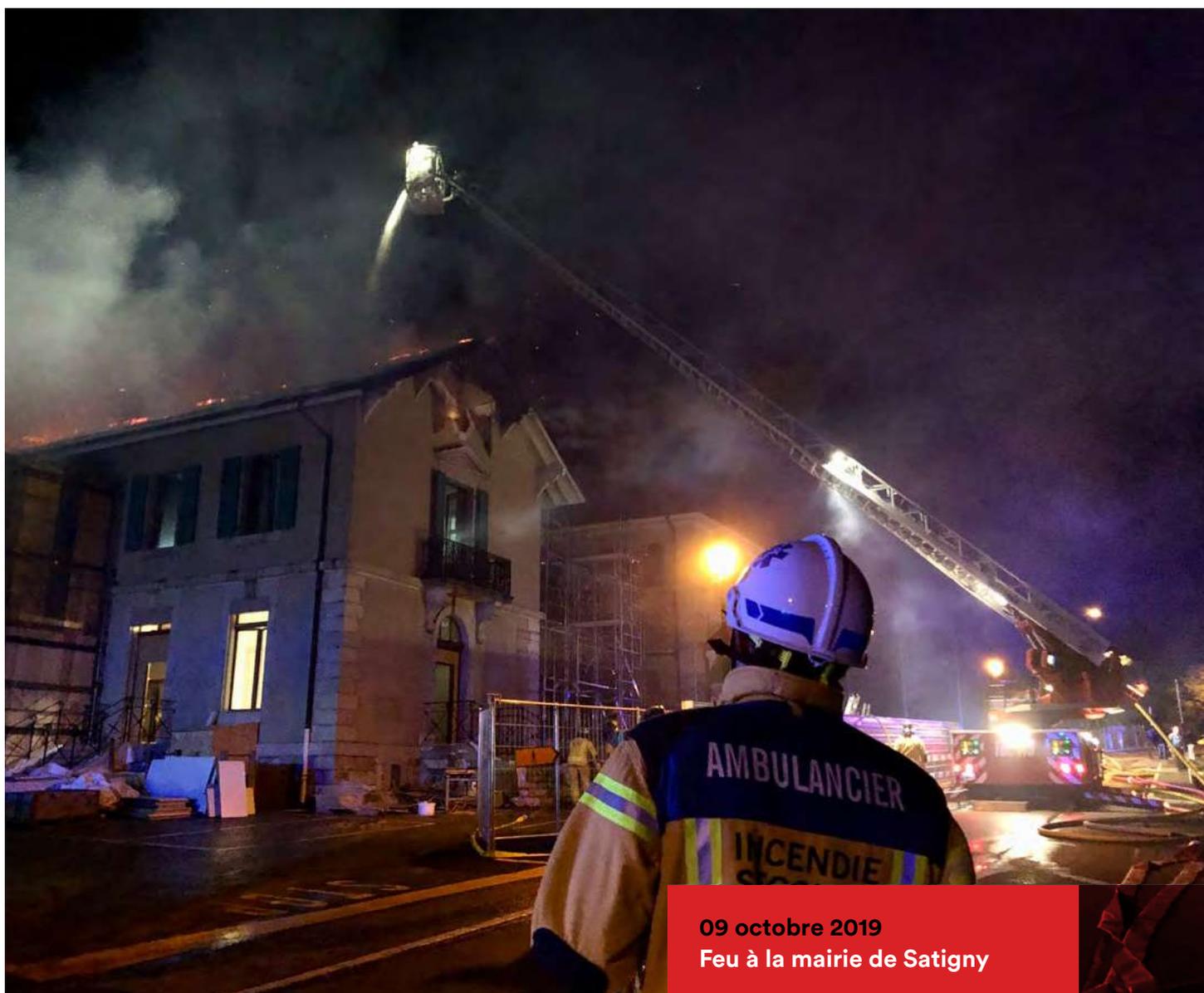
nombre total d'interventions

24 649

demandes de secours au 118

RÉAMÉNAGEMENT DES CASERNES DES ASTERS ET DE FRONTENEX

Des travaux de réaménagement ont été initiés dans les trois casernes du SIS en 2018 et poursuivis en 2019 dans le but de pouvoir accueillir les nouveaux effectifs de sapeurs-pompiers et sapeuses-pompières professionnel-le-s. Suite à ces travaux, les casernes secondaires des Asters et de Frontenex sont opérationnelles 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 depuis le mois de février 2020. Avant cette date, seule la caserne principale des Bains est ouverte en continu.



09 octobre 2019
Feu à la mairie de Satigny

CHRONIQUES D'INTERVENTIONS

**15
JUIN
2019**

UN SAMEDI ORAGEUX ET DRAMATIQUE

Le bulletin météorologique est sans équivoque, ce n'est pas moins de 30mm d'eau qui est tombé sur la Ville de Genève et les communes de Lancy, Carouge et Collonge-Bellerive. Pluie diluvienne, orage, grêle, vent... Les éléments se sont déchaînés ce samedi en fin d'après-midi. Cet orage est classé dans la catégorie « événement à caractère exceptionnel ». La centrale d'engagement reçoit plus de 2500 appels en trois heures, ce qui

représente plus de 13 appels par minute, traités par nos opérateurs et opératrices.

Durant le pic d'alarmes, le SIS a également dû intervenir sur un feu d'appartement au Glacis-de-Rive et sur le lac, au large du port de La Belotte, pour un bateau de plaisance qui a coulé, une femme retrouvée par les secours au fond de l'eau n'a pas pu être réanimée.

**30-31
AOÛT
2019**

24 HEURES ÉPROUVANTES

La sonnerie retentit à 7h26 dans la centrale d'urgence de la rue du Vieux-Billard : de la fumée qui s'échappe des combles du musée de Carouge situé à la rue Jacques-Dalphin. Les camions des sapeurs-pompiers arrivent rapidement sur place, le message du chef d'engin est sans équivoque : « gros dégagement de fumée noire, la toiture et les combles sont en feu ». L'officier de direction demande instantanément des moyens en renfort, anticipant la propagation des flammes au reste de l'îlot. Pour arriver au bout des flammes, avec 26 hommes et 7 véhicules, l'opération nécessite d'attaquer simultanément le feu par l'intérieur de la bâtisse et par les airs avec les échelles. Il faut aussi enlever les tuiles et dégarnir l'isolation afin de sécuriser l'environnement et empêcher toute nouvelle reprise.

À Bernex, à 8 heures un camion bétonnière se renverse dans le virage de la bretelle d'entrée de l'autoroute de contournement, condamnant ainsi l'accès aux voies rapides. Le conducteur du poids lourd est blessé, mais pas incarcéré. Il est transporté au HUG par une ambulance. Le camion a perdu une partie de son chargement dans l'embarquée, une voie de circulation de l'autoroute doit être fermée pour garantir la sécurité des intervenant-e-s. Des moyens lourds sont engagés par le SIS pour dégager le camion de cette fâcheuse posture.

Toute l'opération s'achève vers 16h30 et permet d'ouvrir l'ensemble du site à la circulation. Au total, 22 sapeurs-pompiers et sapeuses-pompières se sont relayés pendant l'intervention qui aura duré onze heures.

**09
OCT.
2019**

LE TOIT DE LA MAIRIE S'ÉCROULE SUR 3 POMPIERS

Le risque d'effondrement d'une structure est un élément pris en compte en permanence par les intervenant-e-s, lorsqu'un incendie se propage à l'ensemble d'un bâtiment. Le risque de se blesser lors d'une intervention fait partie du quotidien d'un sapeur-pompier.

Ces deux risques se sont donné rendez-vous à 22h23, au 17 Rampe de Chouilly, sur la commune de Satigny. Plusieurs lances à incendie sont à l'œuvre depuis l'extérieur du bâtiment pour empêcher toute propagation, et depuis l'intérieur pour attaquer directement le foyer principal.

La lutte est engagée depuis plus de trente minutes quand soudain l'entier de la toiture (300m²) s'effondre dans un vacarme assourdissant. Trois sapeurs-pompiers professionnels sont ensevelis sous les décombres. La localisation est rapide et l'équipe de secours s'engage dans l'escalier qui mène au comble, en quelques minutes les trois sapeurs-pompiers sont sauvés. Blessés au bas du corps et au dos, les trois hommes ont été immédiatement pris en charge sur place par l'ambulance du SIS, avant d'être emmenés aux HUG. Leur pronostic vital n'est pas engagé.

Un feu d'appartement est signalé au centre du village de Vernier à 9h18. Les camions du SIS quittent la caserne 2 pour se rendre à la rue du Vieux Village. Arrivé sur le lieu, le chef d'engin apprend qu'un voisin a pu maîtriser le feu qui s'est développé dans la cuisine. Malheureusement, le médecin du SMUR constatera quelques minutes plus tard le décès d'une personne dans l'appartement.

Les 12 coups de minuit viennent de retentir, un appel signale au 118 un feu sur un balcon à la route de la Vilette, sur la commune de Chêne-Bougeries. On prend les mêmes et on recommence, l'équipage qui compose la tonne-pompe est identique à celui du feu de comble à Carouge. La colonne des engins de secours part de la caserne 1

et arrive sur le lieu de l'incendie en six minutes. Le feu a débuté sur le balcon d'un appartement en duplex, il se propage à la toiture de l'habitation. Le service mobilise des renforts. Les habitant-e-s de l'immeuble sont évacué-e-s et rassemblé-e-s au nid de blessé-e-s pour être confié-e-s aux ambulanciers et ambulancières. Vingt-sept habitant-e-s sont contrôlé-e-s pour s'assurer que personne ne soit incommodé ou intoxiqué par les fumées. Les résident-e-s doivent être relogé-e-s pour le reste de la nuit.



ANTONIO CAMPOS
Magasinier-logisticien

EN CHIFFRES



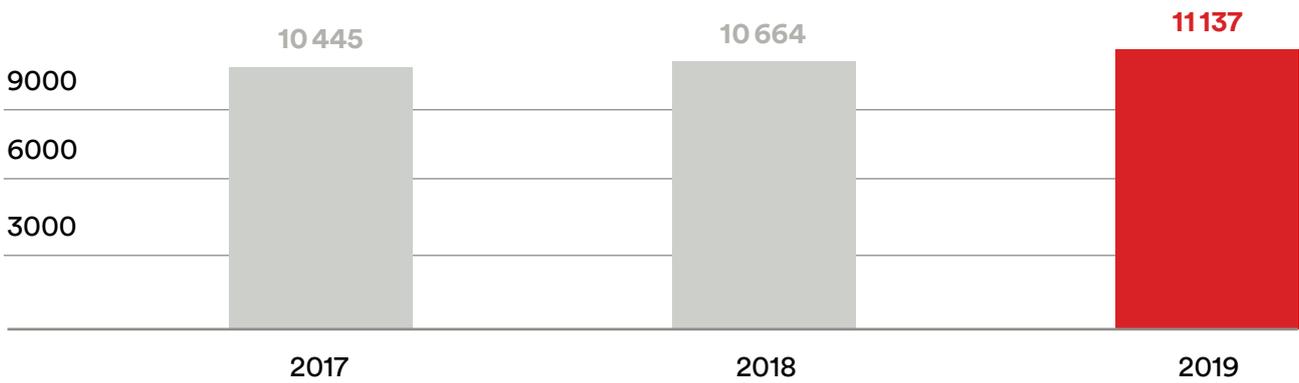
61,73
budget en mio. de CHF



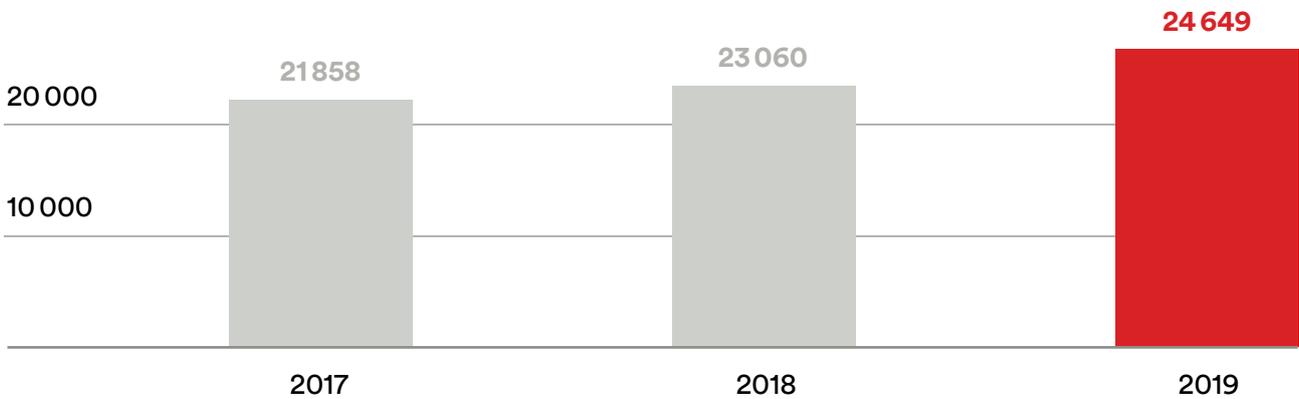
301
employé-e-s



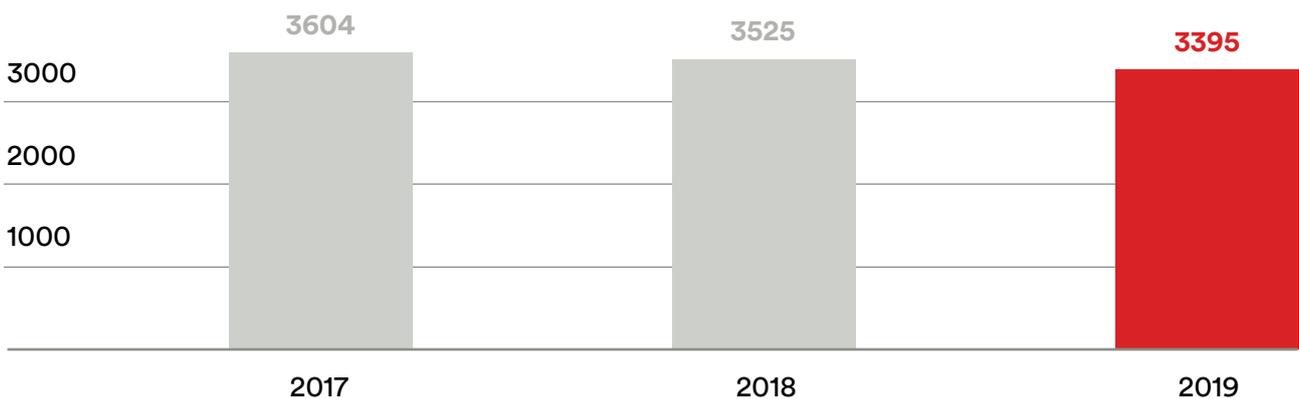
NOMBRE TOTAL D'INTERVENTIONS



DEMANDES DE SECOURS AU 118



TRANSPORTS PAR LES AMBULANCES DU SIS



LOM

SERVICE LOGISTIQUE
ET MANIFESTATIONS

FERBI

FERBLANTERIE
SERRURERIE



MISSIONS

L'UNITÉ DES ATELIERS GÉNÉRAUX (UAG)

entretient une partie du mobilier urbain et les WC publics ;

assure la mise en place des supports et l'installation des panneaux des expositions temporaires réalisées sur le domaine public ;

participe à la pose des décorations lumineuses et illuminées de Noël et des œuvres artistiques du festival de lumières Geneva Lux.

L'UNITÉ DE GESTION DES VÉHICULES (UGV)

assure l'entretien et les réparations d'un millier d'engins et de véhicules utilisés par la Ville de Genève (hors SIS) ;

recupère, centralise et transmet les données relatives à la taxe poids lourds (RPLP) et aux tachygraphes des quelques 80 camions et de leurs conducteurs et conductrices.

L'UNITÉ DU MATÉRIEL DE FÊTES (UMF)

met à disposition et/ou installe du matériel de fêtes pour les organisateurs et organisatrices de manifestations : bancs, chaises, tables, tentes, tribunes, etc ;

se charge du pavoisement du pont du Mont-Blanc et de la décoration de certaines places et rues ainsi que de la cathédrale.

LE GROUPE D'INTERVENTION (GI)

assure, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, la salubrité et la sécurisation du domaine public, par exemple à la suite d'un accident de la circulation .

LA COMMISSION DE GESTION DES VÉHICULES (COGEVE)

identifie et analyse les besoins de l'ensemble de l'Administration municipale en mobilité et en outils de travail mobiles (hors SIS) ;

met en œuvre et assure le suivi des procédures d'acquisition (achat, location, etc.) et de cession des véhicules et engins de la Ville de Genève ;

gère les garanties en collaboration étroite avec l'UGV ;

gère l'inventaire des véhicules et engins.

L'ENTITÉ ADMINISTRATIVE (ADM)

apporte le soutien administratif, comptable et en matière de gestion des ressources humaines aux unités du LOM ;

assure des prestations logistiques pour les services du site sis François-Dussaud 10 (LOM, VVP, AGCM) telles que l'achat et la distribution de vêtements de travail, de matériel de sécurité, de fournitures diverses, etc ;

garantit l'approvisionnement et la distribution de carburants pour les véhicules et engins de la Ville de Genève (hors SIS).

TEMPS FORTS

POUR SA SIXIÈME ÉDITION, GENEVA LUX S'OFFRE UN NOUVEAU SITE INTERNET

Dans la perspective de la 6ème édition du Geneva Lux, le festival s'est doté en 2019 d'un nouveau site internet grâce à la réunion de diverses compétences (DSIC, InfoComm, DEUS, LOM et deux prestataires externes). Outre un design toiletté et modernisé, le site propose désormais des itinéraires pour les familles, les touristes et les amateurs et amatrices d'art urbain les plus férus. Ceux-ci sont possibles grâce à un nouveau système de géolocalisation.

De nombreuses œuvres lumineuses composent chaque édition de Geneva Lux. Sur le site, une rubrique «archives» a donc vu le jour afin que les anciennes œuvres qui ont jalonné les précédentes éditions restent virtuellement visibles.

«Les Anooki», deux Inuits égarés dans la Ville, imaginés par Moetu Batlle et David Passegand.



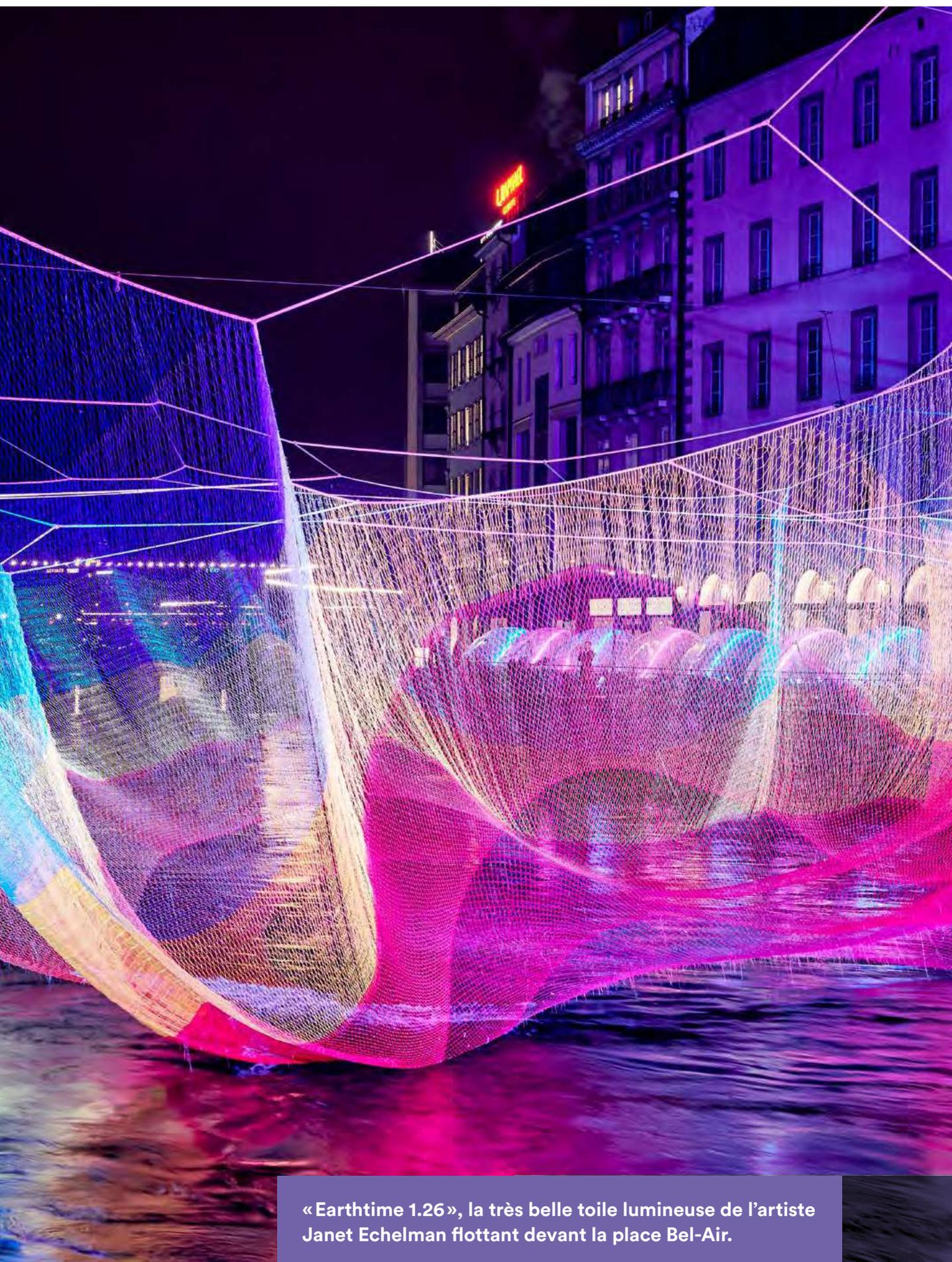
Patrick Gilliéron Lopreno

400
réparations effectuées
uniquement sur des
deux-roues

JAMAIS SANS MON VÉLO

L'UGV travaille pour une bonne partie des services de l'Administration municipale. Le nombre de demandes de réparation de véhicules formulées à l'UGV reste comparable à l'exercice précédent (un peu plus de 4000 en 2019). En revanche, celles concernant les vélos sont en constante augmentation : plus de 400 ordres de travail uniquement pour les deux roues durant la même période (288 en 2018). Cela atteste d'un changement de comportement dans les déplacements de l'administration : de plus en plus d'employé-e-s utilisent le vélo pour les petits et moyens trajets.

Afin de réduire les frais d'entretien des véhicules, en 2019, un document a été réalisé à l'intention des employé-e-s de la Ville qui conduisent ou manipulent des engins et des véhicules afin de partager les bonnes pratiques en la matière.



«Earthtime 1.26», la très belle toile lumineuse de l'artiste Janet Echelman flottant devant la place Bel-Air.



**SUSANA RULLO TRICHES
ET JOËLLE PERISSET**
Collaboratrices
administratives

EN CHIFFRES



19,901
budget en mio. de CHF



79
employé-e-s dont 2 apprenti-e-s



52
pavoisements du pont
du Mont-Blanc



21
expositions temporaires installées
sur 8 sites



2328
montages de tentes



295
bancs rénovés



4130
demandes de réparations traitées



52
véhicules mis en service



16
procédures d'achat lancées
et 35 véhicules commandés



86%
des engins et des véhicules (hors
vélos) mis en service en 2019 sont
propulsés au gaz naturel / biogaz
ou à l'électricité

DISTRIBUTION AUX ENGIN ET VÉHICULES DE LA VILLE DE GENÈVE

■ Total : 590 022 litres de carburants



Diesel **479 758**



Sans plomb **67 030**



Bio diesel **43 233**



DISTRIBUTION AU PERSONNEL DE L'AGCM, DU LOM ET DE VVP

■ Total : 2788 équipements distribués



Paires de gants **1588**



Pantalons de travail **534**



Paires de chaussures **464**



Vestes de travail **202**



SPM

SERVICE DE LA
POLICE MUNICIPALE



MISSIONS

L'ACTIVITÉ GÉNÉRALE DE L'ENSEMBLE DES POSTES DE QUARTIER DE LA POLICE MUNICIPALE EN 2019

■ Total : 209 210 heures effectuées en 2019

POLPROX-Îlotage **130 230**



Opérations et interventions ciblées **40 356**



Centrale d'engagement **25 266**



Formation **5 458**



Manifestations **3 572**



Divers **4 328**



88
classes d'écoles primaire
visitées à titre de prévention
et sensibilisation

POLICE DE PROXIMITÉ ET ÎLOTAGE

La police municipale assure la sécurité, la tranquillité et le bien-être de la population présente à Genève. Elle travaille dans une logique de proximité et de visibilité en faisant appliquer la loi avec discernement.

En 2019, il y a eu **130 230** heures de patrouilles planifiées sur les différents aspects de la police de proximité ou de l'îlotage, à commencer par les principaux :

répondre aux diverses réquisitions et organiser les diverses actions qui en découlent selon les problématiques qui surviennent ;

s'imprégner du tissu social de la vie de quartier en maintenant un contact régulier avec les commerçant-e-s, les associations et les habitant-e-s ;

participer régulièrement aux diverses séances (multi-services, coordination avec la police cantonale, associations ou maisons de quartier voire avec les différents partenaires).

CENTRALE D'ENGAGEMENT

75 291 appels téléphoniques entrants et sortants ont été pris par les opérateurs et opératrices.

322 765 communications radio ont transité par les canaux de la CEGAP (canaux de travail et en écoute).

3065 réquisitions de la CECAL ont été reçues et traitées.

43 398 fiches événements ont été créées, dont **33 223** d'entre elles ont généré une intervention APM sur le terrain.

FORMATION

5458 heures planifiées pour tout ce qui a trait à la formation, comme le TTI (tactique et techniques d'intervention), FOCO (formation continue), FOI (formation initiale), BLS-AED (premiers secours).

MANIFESTATIONS

Engagement dans des manifestations sportives ou culturelles, cortèges, marches ou rassemblements politiques.

DIVERS

4328 heures de patrouilles mixtes avec la police cantonale, rues et parcs et de suivi judiciaire pour le traitement des procédures pénales.



TEMPS FORTS

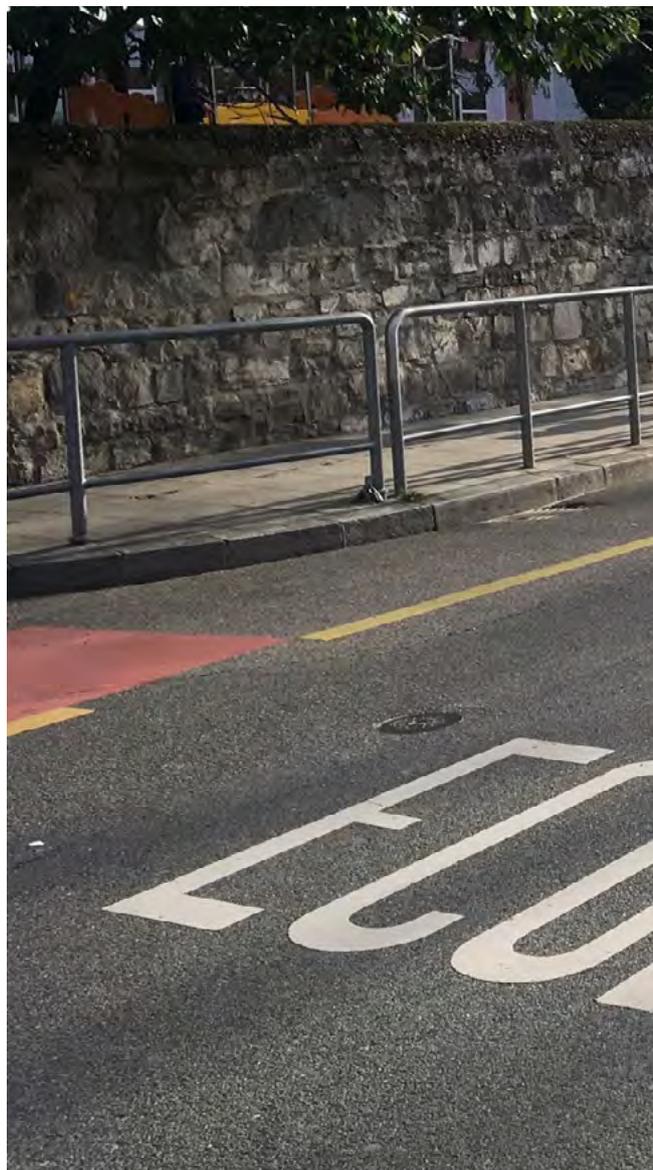
LUTTE CONTRE LES NUISANCES SONORES

Plusieurs interventions pour garantir la tranquillité publique ont été effectuées par les agent-e-s. À la rue de l'École de médecine, de nombreuses ont été menées les jeudis, vendredis et samedis, de 22h30 à 2h30. Au total, 45 sanctions ont été notifiées pour des infractions liées à des nuisances sonores, à des dépassements de terrasse ou à diverses incivilités comme des personnes qui urinent sur la voie publique. À noter que des séances sont régulièrement organisées avec les restaurateurs et restauratrices ou les associations du quartier pour faire un point de situation. Les mêmes types d'interventions ont également eu lieu à la rue Henri-Blanvalet ou à la rue de la Colline.

ACTIONS DANS LES PARCS

Du 1^{er} mai au 30 septembre 2019, la police municipale a renforcé sa présence préventive et répressive dans les parcs pour assurer la tranquillité et la sécurité des usagers-ères. Diverses infractions ont été sanctionnées dans les parcs de la Perle du lac, Moynier, Mon Repos, Bastions, Gourgas, Baud-Bovy et Bertrand.

269
nuisances sonores en 2019,
contre 373 en 2018



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Dans le but de garantir la sécurité des citoyennes et citoyens, avec l'augmentation du trafic, et suite aux doléances concernant la vitesse parfois excessive de certains véhicules motorisés, le service de la police municipale a fait l'acquisition, en 2019, de 8 radars préventifs appelés Visispeed.

Afin de faire respecter les limitations de vitesse, des actions de prévention ont eu lieu dans certains quartiers de la Ville de Genève, en particulier dans les zones 30km/h, à proximité des écoles ou des parcs et dans les endroits accidentogènes. L'installation temporaire d'un radar préventif sensibilise les conducteurs et conductrices à leur vitesse réelle par rapport à celle autorisée, avec pour objectif de les inciter à ralentir.

Outre la prévention, les Visispeed permettent de générer des statistiques utiles et objectives.

Ainsi, lors de dépassements fréquents enregistrés dans certaines rues, la police cantonale est appelée en renfort pour effectuer des contrôles radars répressifs et amender les contrevenant-e-s, en collaboration avec les APM.

En plus ces radars, 1212 APM ont été engagé-e-s à l'occasion des 5 actions PréDiRe (Prévention-Dissuasion-Répression) annuelles liées à la rentrée scolaire et aux contrôles spécifiques mis en place aux abords des écoles. Sur les 403 lieux contrôlés, 1201 infractions ont été sanctionnées.



1201 infractions de conducteurs à proximité des écoles ont été sanctionnées.

383

infractions pour littering
constatées en 2019

ACTION DE SENSIBILISATION AUX CAMBRIOLAGES

En novembre, l'hiver commence à pointer le bout de son nez, les journées raccourcissent, le brouillard se fait parfois persistant. Cette période étant privilégiée par les voleurs et voleuses pour visiter les maisons et appartements, le service de la police municipale a souhaité sensibiliser l'ensemble de ses habitant-e-s aux bons réflexes à adopter afin de lutter contre les cambriolages.

Verrouiller portes et fenêtres, faire vider sa boîte aux lettres, simuler une présence visuelle ou auditive et entretenir de bons liens de voisinages, sont les astuces proposées par la police afin de lutter contre ce fléau. Les numéros d'urgences, ainsi que le comportement à adopter si on est victime ou témoin d'un cambriolage ont également été rappelés dans le dépliant distribué à plus de 112 000 foyers du territoire communal.

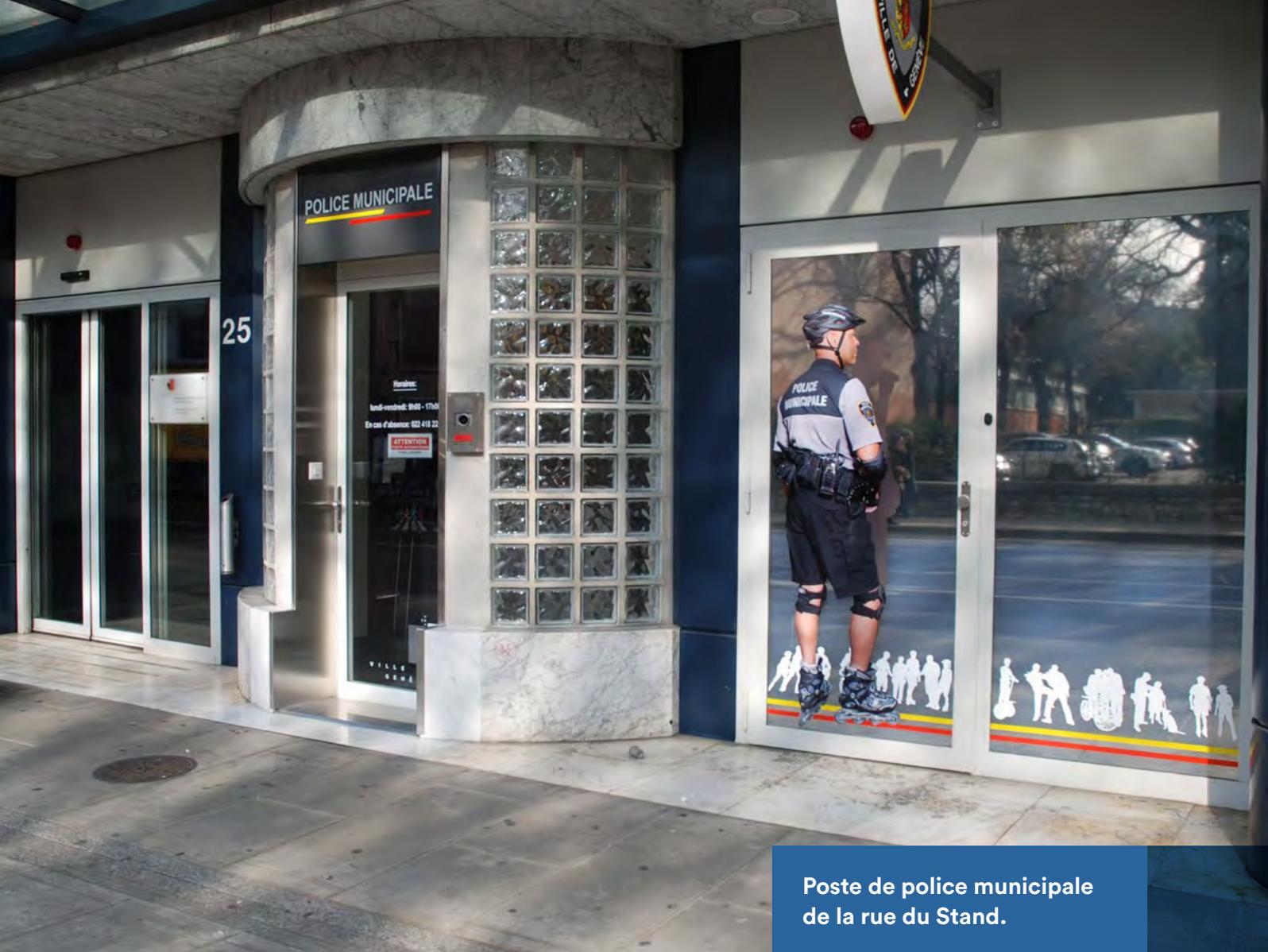
PRÉVENTION DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES

201 APM ont dispensé 304 heures de séances de sensibilisation dans 88 classes auprès de 1782 élèves de 10-11 ans, le but étant de créer un lien privilégié entre l'élève et l'agent-e de police municipale. Divers volets sont évoqués, notamment les bons comportements à adopter dans l'espace public et la responsabilisation face au thème de la vie de quartier (propreté, salubrité, tranquillité publique, le littering, le rassemblement de jeunes, les nuisances sonores, les obligations d'un détenteur-riche de chien, la loi sur la circulation routière, les problèmes liés à l'alcool, aux stupéfiants ou encore aux armes).

ZÉRO MÉGOTS

Action «zéro mégot», du 4 au 10 mars 2019, ponctuée d'une multitude de contrôles élargis à toute la Ville, du matin au soir, ceci avec tout l'effectif APM à disposition. Cette action est reconduite régulièrement depuis de manière ciblée dans les zones identifiées.





Poste de police municipale de la rue du Stand.

PORTES OUVERTES À LA JONCTION ET AUX CHARMILLES

Que fait la police municipale pour vous, dans le quartier? Toutes et tous ne le savent pas forcément. Fort de ce constat, la police municipale a décidé de mettre en place deux journées portes ouvertes, l'une dans le quartier de la Jonction, en juin, et l'autre aux Charmilles, au mois de septembre.

L'objectif était d'ouvrir les postes de police municipale à la population pour faire découvrir ces antennes de proximité et répondre aux diverses interrogations des habitant-e-s du quartier. Elles et ils sont venu-e-s en nombre pour découvrir et

comprendre ce que fait la police municipale, pour eux, dans le quartier et rencontrer celles et ceux qui œuvrent au quotidien pour leur sécurité. Les enfants ont pu participer à des ateliers et repartir avec une photo souvenir, pendant que les parents lisaient les affiches informatives réalisées pour l'occasion et discutaient avec les agent-e-s.



NATHALIE KUNZLER
Poste APM des Pâquis

EN CHIFFRES

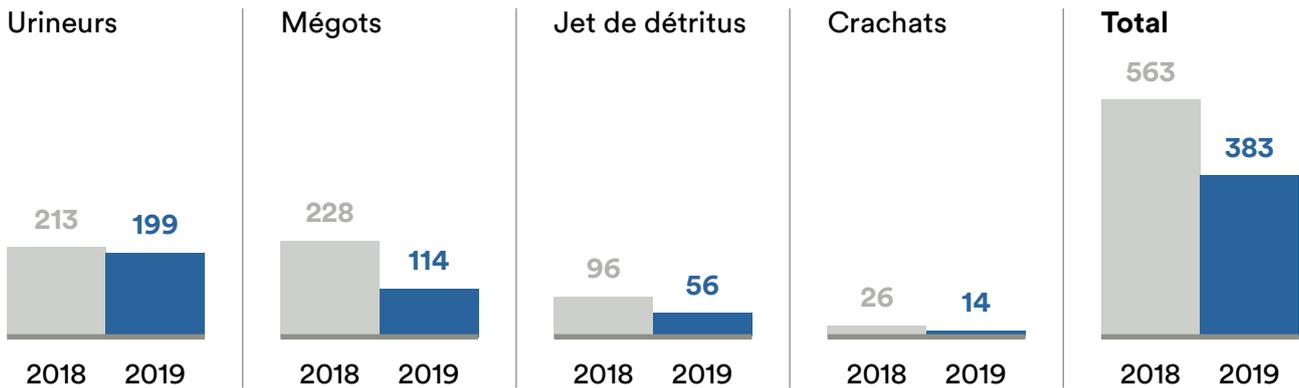


38,9
budget en mio. de CHF

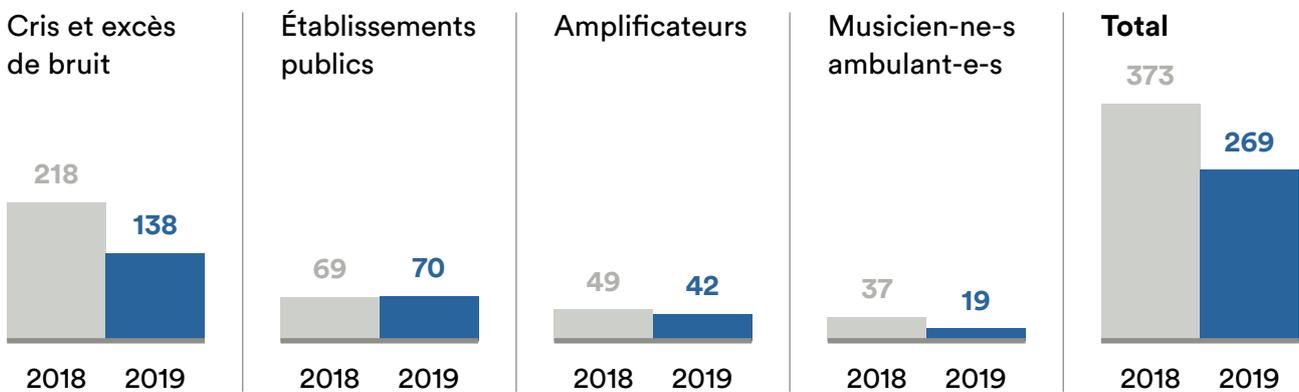


222
employé-e-s

LITTERING



NUISANCES SONORES



SEP

SERVICE DE
L'ESPACE PUBLIC



MISSIONS

Le Service de l'espace public gère l'utilisation accrue du domaine public en garantissant une bonne cohabitation entre tous les usagers et usagers de l'espace public. Trois unités composent ce service.

L'UNITÉ DES EMPRISES TEMPORAIRES (UET)

Elle gère toutes les demandes de manifestations telles que les événements culturels, sportifs, associatifs, politiques sur le domaine public et délivre les permissions nécessaires à leur bon déroulement.

L'organisation d'un défilé, d'un tournage ou la participation à un champ de foire, requière également une autorisation de la part de cette unité.

L'UNITÉ DES EMPRISES DURABLES (UED)

Cette unité délivre les autorisations pour :

- | installer une terrasse de café ;
- | fixer une enseigne sur façade ;
- | développer un procédé de réclame ;
- | installer un chantier.

L'UNITÉ DES MARCHÉS (UFM)

Les nombreux marchés se déroulant sur le domaine public sont gérés par cette unité qui reçoit toutes les demandes de marchand-e-s souhaitant obtenir une place régulière ou journalière.

TEMPS FORTS

ANIMATIONS ESTIVALES : L'ESCALE ET TROIS AUTRES LIEUX AU BORD DE L'EAU

L'Escale, lieu d'animation organisé par la Ville et très prisé, a été réaménagé en 2019, afin d'offrir davantage de zones d'ombre et de places assises. De nombreux concerts et un vaste programme d'animations étaient au programme de cette édition 2019 qui a remporté, une nouvelle fois, un joli succès populaire. Les deux buvettes de l'Escale, tenues par des associations travaillant avec ou par des jeunes en formation, ont privilégié les produits locaux et abandonné l'utilisation de produits en plastique à usage unique.

Le succès de l'Escale a démontré que ce genre d'événement répondait à une attente des Genevoises et des Genevois. La Ville a donc décidé de lancer un appel à projets afin d'enrichir l'offre d'animation estivale avec l'ouverture de trois nouveaux lieux tous situés au bord de l'eau. Ces espaces, tenus par des organisateurs et organisatrices privés et privées, ont ouvert du 15 juin au 15 septembre 2019. Ils se situent sur le quai du Mont-Blanc («Bronzette»), sur le quai Général-Guisan («Les Jardins du Rhône») et sur le quai du Rhône («l'Estivale»).



SUPPRESSION DU PLASTIQUE À USAGE UNIQUE

La prolifération du plastique est devenue un fléau environnemental et une source de pollution majeure. La Ville a donc décidé d'agir à son échelle sur son territoire.

Ainsi, le Conseil administratif a annoncé publiquement au printemps 2019, vouloir interdire les objets en plastique à usage unique pour toute activité soumise à permission sur le domaine public.

Dans le courant de l'automne, le Service de l'espace public (SEP) a adressé près de 2000 courriers aux exploitant-e-s de terrasses, exposant-e-s aux marchés, responsables de buvette et organisateurs et organisatrices de manifestations, pour les informer de leurs nouvelles obligations dès le 1^{er} janvier 2020. Cette interdiction fera partie des conditions fixées par le service dans les permissions qu'il délivrera.

Pailles, touillettes, gobelets, assiettes, couverts, sachets et autres objets en plastique à usage unique se verront ainsi chassés du domaine public.

Afin que la mise en place de cette interdiction se fasse dans les meilleures conditions, une page internet www.geneve.ch/zeroplastique ainsi qu'une foire aux questions ont été dédiées à cette thématique.



En 2019, la fréquentation du Marché de Noël a augmenté de 35% par rapport à 2018

NOUVEAU MARCHÉ DU LÉMAN AUX PÂQUIS

Très attendu par les habitant-e-s du quartier des Pâquis, le nouveau marché du Léman a vu le jour le dimanche 5 mai 2019, à la place de la Navigation, hauteur rue du Léman. Tous les dimanches, de 10h à 19h, ce nouveau marché écoresponsable, propose des produits alimentaires principalement locaux et de saison. Ainsi, en hiver, panais, poireaux et pommes sont à l'honneur.

Afin de répondre à l'objectif que s'est fixé la Ville de Genève, de supprimer l'utilisation de plastique à usage unique, lors de l'utilisation de son domaine public, dès le premier janvier 2020, ce nouveau marché s'est voulu précurseur avec celui des Grottes, en supprimant les objets en plastique à usage unique. Ainsi, l'ensemble de la vaisselle est consigné et réutilisable. La distribution de sacs en plastique à usage unique est également prohibée. Les citoyennes et citoyens sont encouragés à venir avec leurs propres contenants.

LE SUCCÈS DU MARCHÉ DE NOËL SE CONFIRME

Le Marché de Noël des Bastions version 2019/20 a été un succès. Les organisatrices qui avaient remporté l'appel à projets de la Ville il y a deux ans estiment que la fréquentation a augmenté de 35% par rapport à l'année dernière. Au total, près de 340 000 personnes sont venues. Le chalet à fondues a servi près de 20 000 personnes, pour le plus grand bonheur des Laiteries Réunies Genève qui fournissaient le fromage. Les animations pour les enfants ont fait yourte comble! Des bricolages, en passant par les comptes de Noël ou le maquillage, les enfants ont passé du très bon temps aux Bastions.

1723
autorisations d'exploiter
une terrasse



**STÉPHANIE
BARKHORDARIAN-GERBER**
Gestionnaire RH

EN CHIFFRES



12,9
budget en mio. de CHF



80
employé-e-s



26
marchés hebdomadaires tenus
durant l'année

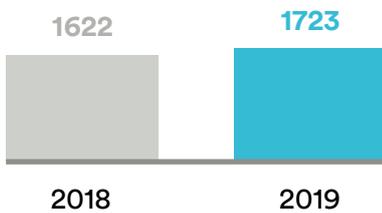


688
permissions chantiers délivrées

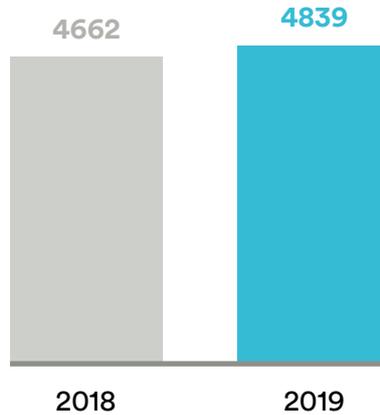
AUTORISATIONS DÉLIVRÉES



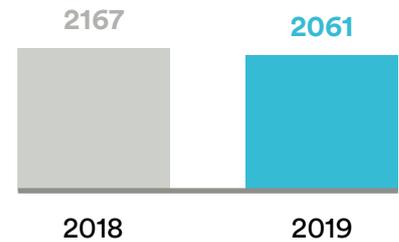
Terrasses



Procédés de réclame



Empiètements
sur l'espace public



MANIFESTATIONS AUTORISÉES

■ 3484 manifestations gérées en 2019

Stands d'information **1505**



Manifestations diverses **929**



Partis politiques et syndicats **441**



Rassemblements Nations **378**



Installations saisonnières **93**



Rassemblements et cortèges **68**



Tournages **46**



Expositions photographiques **17**



Cirques **4**



Champs de foire **3**



SEVE

SERVICE DES
ESPACES VERTS



MISSIONS

Le Service des espaces verts gère les parcs et promenades de la Ville et met en œuvre la politique publique de végétalisation.

Les missions du SEVE sont les suivantes :

- aménager et entretenir les espaces verts publics de la Ville ;
- planifier et réaliser de nouveaux espaces verts ainsi qu'une stratégie d'arborisation sur le domaine public et dans les parcs ;
- rénover les parcs existants ;
- participer à tout aménagement ayant une composante végétale, sur le domaine public ;
- produire, la majorité des fleurs, plantes et arbres nécessaires à la réalisation de ces missions ;
- mettre sur pied des actions d'information et de sensibilisation à l'attention du public.

Le SEVE se compose de trois unités :

- entretien ;
- logistique et production ;
- bureau d'études.

TEMPS FORTS

OUVERTURE DU CHANTIER DU BOIS-DE-LA-BÂTIE

Parc historique, lieu de promenades, de sports et de nature au cœur de la ville, le Bois-de-la-Bâtie avait grand besoin d'une revitalisation. Le chantier a démarré en mars 2019. Les points forts du projet réalisé durant l'année concernent les cheminements du plateau, l'éclairage et le mobilier urbain. L'ensemble de l'espace de loisirs rénové (place de jeux, pataugeoire et buvette) sera réouvert au printemps 2021. Le parc animalier non concerné par les travaux, a vu toutefois sa signalétique rénovée.

LES JARDINS ÉPHÉMÈRES D'URBANATURE

Le programme de végétalisation de la Ville de Genève a installé cette année des jardins éphémères, véritables îlots de fraîcheur, fleuris et colorés, de la vieille ville, à Saint-Jean en passant par les Pâquis et Plainpalais. Mises en place progressivement à partir de mi-mai, les installations ont égayé la ville jusqu'à l'automne. La plus spectaculaire était aménagée au quai Général-Guisan, face au Pont des Bergues, où un jardin suspendu s'est développé sur les gradins apportant une ombre bienvenue. Des sièges suspendus invitaient les promeneurs et promeneuses à se balancer et à profiter de la vue.

179
arbres plantés

ABANDON DES PRODUITS CHIMIQUES EN VILLE !

Depuis novembre 2019, plus aucun produit phytosanitaire chimique n'est utilisé pour la production des plantes et l'entretien des espaces verts de la Ville. L'objectif «zéro-phyto» avait été fixé en 2015 par Guillaume Barazzone. Les derniers 5% ont été les plus difficiles à finaliser et concernaient surtout les plantes de mosaïculture, particulièrement sensibles aux attaques de champignons en raison de leur densité et de leur nombre. L'abandon des produits toxiques chimiques dans l'entretien des espaces verts a une importance capitale pour la préservation de la biodiversité, de l'eau et de la santé.



La Place du Bourg-de-Four fleurie avec des centaines de cosmos et de rudbeckies.

PLAN STRATÉGIQUE DE VÉGÉTALISATION (PSV)

Le PSV a été réalisé par le SEVE en collaboration avec le Service d'urbanisme. Face à l'urgence climatique, végétaliser n'est plus une option mais une nécessité. Grâce au PSV, pour la première fois, la végétalisation devient un instrument à part entière du Plan directeur communal: patrimoine bâti et espaces verts devront se développer ensemble pour le bien de la population. Ce plan stratégique de végétalisation incarne un changement de modèle et de pratique.

LANCEMENT DE L'APPLICATION PARCS GENÈVE

Facile à utiliser et gratuite, [l'application Parcs Genève](#) a été mise en ligne en avril. Elle permet notamment de mieux connaître les arbres qui nous entourent et donne une multitude d'informations autour des parcs. On navigue à travers 8 pictogrammes: parcs et arbres donnent lieu à des infos illustrées et accessibles. Les 6 autres pictos indiquent les emplacements des places de jeux, des espaces pour chiens, des WC publics, des zones wifi, des pataugeoires et postes de police municipaux. Les textes sont courts et instructifs. Les photos, alliées au plan de géolocalisation, permettent de se situer facilement.



ELENA ROSSI
Horticultrice-paysagiste
à l'Unité Entretien

EN CHIFFRES



35,2
budget en mio. de CHF



237
employé-e-s, dont 12 apprenti-e-s



179
arbres plantés



259 000
plantes fleuries produites

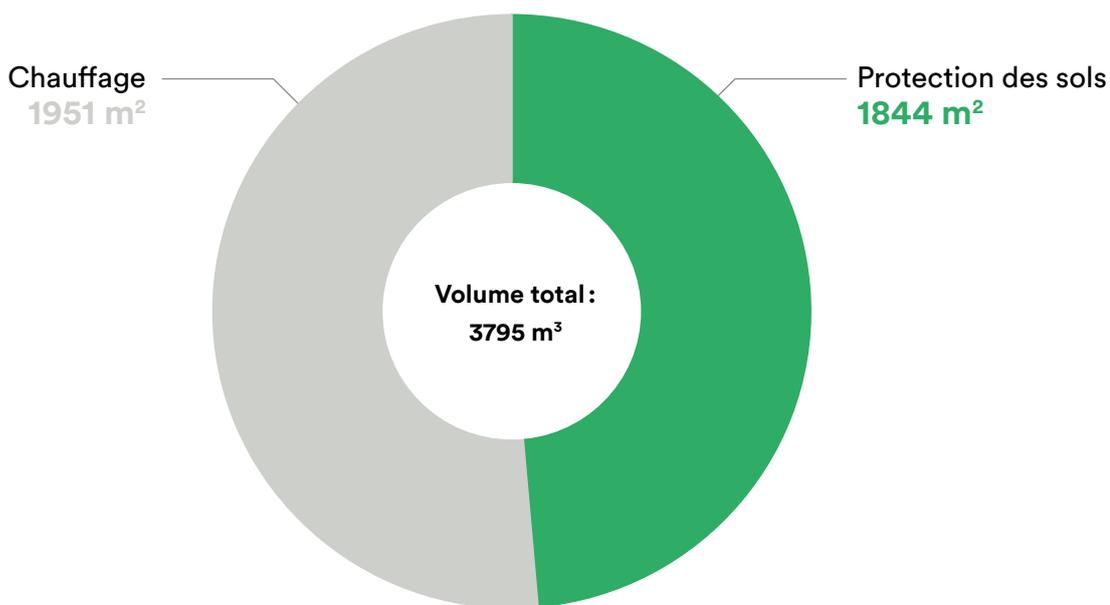


250
tonnes de végétaux compostés



1434
tonnes de matière organique fraîche récoltée

COPEAUX



Édition

Département de l'environnement
urbain et de la sécurité

Réalisation

Large Network, Genève

Images VdG

Lionel Devaux
Valentin Flauraud
Magali Girardin
Thierry Hottinger
Olivier Vogelsang

